

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12X	16X	20X	24X	28X
					32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

15 Avril 1897,

Numéro 4.

BULLETIN

13 Avril 1897.

* * **Canada.**—La visite de l'ablégat, Mgr Merry del Val, dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin, a eu lieu au commencement du mois à Montréal. Après s'être rendu à Québec présenter ses devoirs au Cardinal, Mgr Merry del Val est venu à Montréal où il a fait son entrée solennelle le 1er avril au soir et a été reçu à la cathédrale au milieu d'une nombreuse affluence. Sa tenue pleine de modestie, l'aménité de ses manières distinguées, sa figure gracieuse et son œil intelligent et profond ont produit une excellente impression et tous ceux qui l'ont approché font de lui le plus grand éloge. La facilité avec laquelle il s'exprime en français, sans aucun accent étranger, lui a concilié les sympathies de la population canadienne-française. Il a également fait visite à Ottawa où il a été reçu par le Gouverneur général et le premier ministre M. Laurier. Naturellement on ne parle pas de la manière dont il compte remplir sa mission. C'est une enquête qu'il doit faire, et faire vite, car il a déjà convoqué à une réunion des évêques de la province de Québec qui a eu lieu jeudi dernier à Montréal, tous les évêques de la province de Québec. A cette réunion assistaient Mgr O'Brien archevêque d'Halifax, Mgr J. Walsh, archevêque de Toronto, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa et Mgr Langevin, archevêque de St Boniface.

Il n'est rien transpiré de cette réunion. Mgr Merry del Val ne se dissimule pas les difficultés de son rôle. Il a partout répété que la mission confiée par le St Père était une mission de paix et de conciliation. Tous les catholiques se réunissent pour souhaiter qu'elle réussisse.

Signalons la réception faite dimanche dernier aux Zouaves de la section de Montréal qui ont tenu à présenter—conformément à la tradition—leurs hommages respectueux à Mgr Merry del Val et à l'assurer de leurs sentiments de dévouement et de fidélité au Souverain Pontife.

Ajoutons qu'il doit se rendre de nouveau à Québec, à Ottawa, puis à Winnipeg "*au centre de l'orage*" et revenir à Montréal.

—Signalons, dans les questions politiques, l'élection du comté de Champlain qui a donné lieu à une lutte très énergique, terminée au profit du candidat conservateur le docteur Marcotte, battant son concurrent, le docteur Trudel, de près de 200 voix.

—Au parlement fédéral, on attend le nouveau tarif de droit de douanes que M. Laurier a promis d'élucider ces jours-ci. Le commerce et l'industrie sont anxieux d'en connaître le détail.

.

. EUROPE.—La guerre entre la Grèce et la Turquie.—Comme nous l'avions fait prévoir dans notre dernier Bulletin, les Puissances tout en conservant en apparence le concert dit européen, n'ont pu empêcher l'explosion du sentiment de haine qui anime les Grecs contre les Turcs et aujourd'hui, en fait, la guerre existe entre les deux nations. Est-elle déclarée par voie diplomatique, c'est ce que l'on ignore encore. On parle de corps irréguliers grecs ayant envahi la Turquie. Ceci ne suffit pas toujours pour amener la guerre, mais dans l'état actuel des relations, on peut dire que du moment où les Grecs et les Turcs prennent contact, les fusils partent d'eux-mêmes.

Et cependant que d'efforts les puissances n'ont-elles pas faits pour éviter ce qui était inévitable ? Et c'est là le malheur de la situation. Imposer le maintien de l'empire turc envers et contre tous, sans stipuler des garanties assez sérieuses au profit des Chrétiens, est un acte condamnable auquel ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie n'ont voulu consentir. La Russie s'est presque ralliée à cette politique ainsi que l'Autriche, mais il paraît qu'on n'a pu vaincre l'antipathie de l'empereur d'Allemagne pour les Grecs et celui-ci aurait garanti au Sultan l'intégrité de son empire. C'est de la vraie démenche et un retour en arrière des idées de civilisation.

Cette nouvelle est du 11 avril. Les variations du baromètre diplomatique sont telles, en ce moment, que ce qui était la vérité hier peut bien ne plus l'être aujourd'hui et demain peut voir une évolution nouvelle. Aussi les yeux sont anxieusement tournés sur les événements en Epire et en Macédoine qui se passent près des frontières grecques et turques. La situation en Crète passe actuellement au second plan. Cependant on continue à s'y battre malgré les efforts des détachements envoyés par les puissances. Le mot qui peint la situation est pénible à dire, mais il est impossible d'en atténuer l'expression : c'est un *gâchis* d'où on peut s'attendre à tout. Cependant le baromètre de la Bourse sur les divers marchés est encore assez satisfaisant. C'est bien surprenant, mais c'est ainsi.

.

. France.—On est encore revenu au parlement français sur les *chéquards* et sur la malheureuse affaire de Panama qui a déjà causé tant de désastres financiers. Aujourd'hui c'est l'honneur d'un certain nombre de membres du parlement qui est en jeu et il est triste de dire qu'il est en péril et en sérieux péril. Du reste il était temps de faire le nettoyage de ces écuries d'Augias. On

parle de poursuites nouvelles intentées contre trente-un membres de la Chambre ou du Sénat.

Naturellement les racontars vont leur train, augmentés par les nouvelles plus ou moins acceptables du reportage intéressé des journaux qui atteint des proportions inconnues jusqu'ici. Après M. Antide Boyer un député de Marseille, c'est un sénateur qui est mis en cause, demain ce sera un autre radical, un ancien chef de cabinet, tout cela au plus grand dommage du respect de l'autorité : et de tous côtés on entend les réflexions les plus malsonnantes, les injures les plus grossières et les moins déguisées. Dans ce conflit, la bonne renommée de la politesse française a disparu ou menace de disparaître pour adopter les mœurs et la langue d'une démocratie à tous crins que ne désavouerait pas un membre du parlement des Etats-Unis.

Heureusement il y a à Paris d'autres tableaux moins sombres. L'Académie Française vient de nommer deux nouveaux membres et a fait en la personne de M. de Mun et en celle de M. Hanotaux deux bons choix. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le vaillant catholique qui a tant servi la cause des cercles ouvriers et a tenu un langage si digne dans l'intérêt des classes laborieuses est appelé par la Grande Assemblée à prendre place parmi les illustrations au milieu desquelles sa haute éloquence lui donnait droit de cité : et certes il méritait doublement cet honneur. M. Hanotaux, comme historien, avait aussi des titres à cette nomination.

.

. Angleterre.—En dehors de la question d'Orient qui est si grave et peut amener d'un moment à un autre la guerre en Europe, la pensée de l'Angleterre est toute entière au jubilé de la Reine fixé au 20 juin et s'annonçant comme devant atteindre des proportions en rapport avec la grande puissance de ce vaste empire. La modestie n'est pas la vertu dominante du peuple anglais. Chacun sait ça. Mais ici on paraît dépasser la note juste et friser en quelque sorte le ridicule. Il suffit de voir à quel taux sont loués les appartements ayant vue sur les rues par lesquelles le cortège doit passer. Tout cela peut s'expliquer en invoquant l'exaltation du sentiment patriotique : un peu plus de modération ne serait pas déplacé en la circonstance,

L'enquête sur les agissements de Cecil Rhodes dans l'affaire Jameson n'est pas encore terminée. Mais il est évident que la connivence du pouvoir central avec l'aventurier est indéniable et ce résultat n'est pas fait pour rehausser l'orgueil britannique.

.

. Rome.—Nous sommes heureux de constater que la santé du St Père se soutient avec une persistance remarquable et qu'elle n'est pas fatiguée par les réceptions nombreuses et les témoignages de respect auxquels Léon XIII ne veut pas se soustraire. Il s'occupe

constamment des grandes questions qu'il a mises à l'ordre du jour comme l'union des églises d'orient et d'accident. Dernièrement un journal annonçait que Sa Sainteté avait offert sa médiation pour régler le différend de la Crète avec la Turquie. N'est-ce pas une grande et noble pensée du Père commun des fidèles de chercher par tous les moyens possibles d'assurer la paix dans le monde et d'arriver par le triomphe des idées pacifiques à faire cesser les funestes effets de la guerre ? Cette pensée, il appartenait au Pape de lui donner l'autorité de son remarquable prestige.

..*

* * **Nécrologie.**—1. Nous avons à signaler dans cette quinzaine les décès du Révérend père Murphy, dont l'enterrement a eu lieu le 5 avril courant. Le Révérend Père était âgé de 42 ans. On sait quel bien il a réalisé en combattant vigoureusement en faveur de la tempérance.

2. De M. Michel Benjamin Lamontagne, grand entrepreneur de cette ville. Il était âgé de 76 ans. La plupart des couvents de cette ville ont été construits par lui : aussi l'église du Jésus et de St. Joseph.

3. De M. F. X. Moisan, président de la Compagnie du téléphone des Marchands, arrivé le 10 avril courant. C'était un homme d'œuvre qui faisait partie des sociétés charitables de cette ville.

4. De M. l'abbé A. Bourassa, ancien curé de Montebello, chapelain des Sœurs Grises à Longueuil, arrivé le 2 avril courant. M. le Curé Bourassa avait 79 ans. L'enterrement a eu lieu à Montebello.

DE LA PERFECTION DU CHRÉTIEN DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

Par le Vénérable Louis Du Pont de la Compagnie de Jésus. Ouvrage traduit de l'espagnol

Par M. Ch. MONJARDIN

Curé de Saint-Giniez, Ancien Directeur de l'Ecole Belzunce, à Marseille.

3 forts vol. in-12..... \$3.00

THEOLOGIA MORALIS

AUCTORE LEHMKULH AUGUSTINO

Societatis Jesu sacerdote.

Editio octava. 2 très forts vol. gr̄d in-8..... \$6.00

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

(Suite)

CHAPITRE HUITIÈME

**PASSION, MORT, RESURRECTION
ET ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR**

La Passion de Jésus-Christ est la partie la plus sublime de l'Évangile : la divinité de Jésus n'éclate mieux nulle part. — Au pied de la croix, les yeux du pécheur se remplissent de larmes, le cœur des Saints se fond de tendresse et d'amour. Racontez donc en détail aux enfants, faites-leur même apprendre de mémoire le récit des douleurs de l'Homme-Dieu.

Avis
au
Catechiste

Bien chers enfants,

Le titre de ce chapitre indique assez son importance ; il est l'explication résumée des trois articles du Symbole : " 4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ; — 5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts ; — 6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant."

Avis
aux
enfants

Ce sont donc les mystères *douloureux* et *glorieux* de la vie de Notre-Seigneur que nous allons méditer.

89. Q.—Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous ?

Après son agonie au jardin des Olives... *Agonie* vient d'un mot grec signifiant *combat* ; il désigne l'état d'un mourant, en qui la vie semble *lutter* contre la mort.

Agonie
de
Jésus

Durant sa Passion, Jésus endura une *double agonie* : l'une *morale*, au jardin des Olives ; l'autre *physique*, sur le Calvaire.

Jésus, étant donc sorti du Cénacle, où il venait d'instituer la sainte Eucharistie, " se dirigea selon sa coutume vers le mont des *Oliviers*," situé à un quart de lieu de Jérusalem.

" Jésus arriva enfin avec ses disciples à une métairie qui se nomme *Gethsémani*," parce qu'il se trouvait en ce lieu un pressoir pour l'extraction de l'huile d'olive.

" Il y avait là un *jardin* où Jésus entra, suivi de ses disciples ; mais Judas, qui le trahissait, connaissait aussi l'endroit, parce que Jésus s'y était souvent rendu avec ses disciples.

" Il dit donc à ses disciples : *Asseyez-vous ici, pendant que je*

(1) Archevêché de Montréal, 19 janvier 1897
Permis d'imprimer les "NOTES D'UN CATECHISTE."
F. BOURGEOULT. V. C.

vais prier là-haut. Il amena cependant avec lui Pierre, Jacques et Jean," les mêmes qui avaient été témoins de sa transfiguration.

" Et il commença à trembler, à être rempli d'ennui, de tristesse et d'angoisse. Alors il leur dit : *Mon âme est triste jusqu'à la mort ; attendez ici et veillez avec moi.*" Par la prévision des souffrances inouïes qu'il allait endurer, l'inutilité de sa Passion pour une foule d'âmes, par la claire connaissance qu'il avait de tous les péchés du monde, dont il s'était chargé, son âme divine était en proie à une douleur mortelle.

" S'étant donc éloigné un peu des trois disciples, environ la distance d'un jet de pierre, Jésus agenouillé se prosterna la face contre terre, en faisant cette prière : *Mon Père, si c'est possible, et toutes choses vous sont possibles, éloignez de moi ce calice ; cependant, que non pas ma volonté, mais que la vôtre se fasse.*" — On reconnaît ici la volonté humaine de Notre-Seigneur, parfaitement soumise à la volonté divine.

" Et s'étant relevé de sa prière, il vint vers ses disciples, qu'il trouva endormis, par suite de leur tristesse. Et il dit à Pierre : *Simon, tu dors ; vous n'avez pu ainsi veiller une heure avec moi. Veillez, et priez pour ne pas succomber à la tentation.*" — Notre-Seigneur avait donc déjà prié lui-même pendant une heure.

" Il s'en alla une seconde fois, et il pria en disant : *Mon Père, s'il n'est pas possible que ce calice passe sans que je le boive, que votre volonté soit faite.*" — Notre-Seigneur éprouve, en face de sa douloureuse Passion, une répugnance semblable à celle d'un homme à qui on propose dans une coupe le remède le plus amer.

" Il vint de nouveau vers ses disciples, et les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis ; et ils ne savaient que lui répondre.

" Les ayant laissés, il s'en alla encore et pria une troisième fois, avec les mêmes paroles. *Réduit alors en agonie,* il pria plus instamment ; et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang qui découlait jusqu'à terre. Or, un ange lui apparut venant du ciel pour le fortifier." — Plusieurs bibles protestantes ont retranché bien à tort le passage de saint Luc, concernant la sueur de sang et l'apparition de l'Ange.

" Il vint ensuite une troisième fois vers ses disciples et leur dit : *Dormez maintenant et reposez-vous ; c'est assez : l'heure est venue ; voici le moment où le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous, allons ; voilà tout près celui qui va me livrer.*"

Trahison de Judas - Jésus-Christ fut trahi par Judas... *Être trahi* signifie être livré perfidement à des ennemis.

" Jésus parlait encore, lorsque Judas, un des douze, parut." — Judas, en sortant du Cénacle, s'était rendu auprès des chefs du Sanhédrin.

“ Et ayant reçu une cohorte de soldats et des valets des grands-prêtres et des Pharisiens, Judas vint à Gethsémani accompagné d'une tourbe nombreuse, portant des flambeaux et des lanternes, et munie d'épées et de bâtons.” — Ignoble escorte, digne d'un pareil traître !

“ Or le traître leur avait donné ce signal : Celui que je baisera, c'est lui-même ; saisissez-le et emmenez-le avec précaution.” — Le *baiser* était le salut ordinaire entre parents et amis.

“ Judas précédait l'escorte ; et s'avançant promptement vers Jésus, il dit : Je vous salue, Maître. Et il le baisa. — Et Jésus lui dit : *Mon ami, pour quoi es-tu venu ? Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser !*” — Admirable bonté de Jésus, qui donne encore à Judas le titre d'ami !

“ Jésus, sachant tout ce qui allait lui arriver, vint au devant des satellites et leur dit : *Qui cherchez-vous ?* — Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. — Jésus leur dit : *C'est moi-même.* Or Judas, qui le trahissait, était là aussi debout avec eux. Aussitôt donc que Jésus leur eut dit : *C'est moi*, ils reculèrent et tombèrent par terre.” — En terrassant ainsi ses ennemis et en leur permettant ensuite de se relever, Jésus donnait une preuve de sa puissance.

“ Jésus les interrogea donc de nouveau : *Qui cherchez-vous ?* — Ils dirent encore : Jésus de Nazareth. — Jésus répartit : *Je vous ai dit que c'est moi-même ; par conséquent si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.*” — Quelle sollicitude de Jésus pour ses disciples !

“ Alors les soldats s'approchèrent et mirent leurs mains sur Jésus et le saisirent. Les disciples qui étaient autour de lui, voyant ce qui allait arriver, dirent à Jésus : Seigneur, si nous frappions avec l'épée ? Et à l'instant, Simon Pierre, étendant sa main, mit le glaive hors du fourreau, et frappant un certain Malchus, serviteur du prince des prêtres, lui coupa l'oreille droite.

“ Mais Jésus leur dit : *Laissez donc.* Puis il toucha l'oreille de cet homme et la guérit. Ensuite, il dit à Pierre : *Remets ton glaive dans le fourreau ; car tous ceux qui tirent l'épée périront par l'épée. Le calice, que mon Père m'a donné, ne le boirai-je pas ? Penses-tu que je ne puisse prier mon Père, et qu'il ne m'envoie pas à l'instant plus de douze légions d'anges ?*” — Chaque légion était de 6000 soldats.

“ Jésus dit enfin à ceux qui étaient venus vers lui, aux princes des prêtres, aux gardiens du temple et aux Anciens : *Vous êtes venus me saisir comme un voleur avec des épées et des bâtons : chaque jour cependant j'enseignais assis dans le Temple et vous ne m'avez pas pris. Mais voici votre heure, l'heure de la puissance des ténèbres.*” — Les Juifs étaient donc les aveugles instruments du démon !

Abandon
des
Apôtres

abandonné par ses Apôtres... Les Apôtres, et en particulier saint Pierre, avaient pourtant protesté qu'ils ne l'abandonneraient jamais.

“ Alors les disciples de Jésus l'abandonnant prirent tous la fuite. — Un jeune homme cependant le suivait, vêtu seulement d'un vêtement de nuit ; il fut saisi, mais il s'échappa des mains des soldats en leur abandonnant son vêtement.” — Quelques auteurs croient que ce jeune homme était saint Jean.

Opprobres

chargé d'opprobres... D'abord chez Anne, ensuite chez Caïphe, puis chez Pilate et chez Hérode, et de nouveau chez Pilate.

“ La cohorte des soldats, le tribun et les ministres des Juifs, après s'être saisis de Jésus et l'avoir garrotté, l'emmenèrent d'abord chez Anne, parce qu'il était le beau-père de Caïphe qui était grand-prêtre cette année-là.” — Anne fit donc subir à Jésus un interrogatoire préliminaire !

“ Il interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. — Jésus lui répondit : *J'ai parlé publiquement au monde ; j'ai toujours parlé dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai appris : ceux-là savent ce que j'ai dit.*” — Sage réponse, qui cependant attira à Jésus un terrible soufflet !

“ Comme il avait dit ces paroles, un des satellites, là présent, donna un soufflet à Jésus, en disant : C'est ainsi que tu réponds au grand-prêtre ? — Jésus lui répondit : *Si j'ai mal parlé, prouve ce mal ; mais si c'est bien, pourquoi me frappes-tu ?*” — Quelle admirable douceur en Jésus !

“ Anne renvoya donc Jésus garrotté au grand-prêtre Caïphe, chez qui tous les prêtres et les Scribes et les Anciens étaient déjà réunis.” — Jésus fut introduit dans la salle du tribunal et placé au centre de l'hémicycle pour y subir son premier jugement !

“ Les princes des prêtres et toute l'assemblée cherchaient un témoignage contre Jésus, afin de le condamner à mort ; mais ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins eussent déposé contre lui : les témoignages ne s'accordaient pas entre eux. — Enfin deux faux témoins se présentèrent : Nous l'avons entendu dire : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir après trois jours.” — “ Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et dans trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait par la main des hommes.” — Jésus avait désigné par ces paroles prophétiques, non le Temple de Jérusalem, mais le temple de son corps qu'il devait ressusciter le troisième jour.

“ Alors le prince des prêtres se levant lui dit : Tu ne réponds rien aux accusations que ceux-ci portent contre toi ? — Mais Jésus

se taisait. — Le prince des prêtres lui dit alors : Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ Fils de Dieu ? — Jésus lui répondit : *Tu l'as dit, Je le suis ; car je vous l'affirme, vous verrez un jour le fils de l'homme assis à la droite du Dieu tout-puissant, et venant sur les nuées du ciel.* — Jésus déclarait ainsi solennellement sa divinité ! Caïphe va donc l'accuser de blasphème et par conséquent digne de mort !

“ Alors le prince des prêtres déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème : que vous en semble ? — Ils répondirent en disant : Il est digne de mort.

“ Alors ils lui crachèrent au visage ; et les bourreaux qui le tenaient se jouaient de lui en le frappant ; ensuite ils le voilèrent, se mirent à le battre à coups de poings ; d'autres lui donnaient des soufflets sur le visage, en disant : Prophétise-nous, Christ, qui t'a frappé ? — Et beaucoup d'autres blasphèmes qu'ils proféraient contre lui.” — Dieu seul connaît tous les *opprobres* dont Jésus fut chargé durant cette nuit.

“ Pierre cependant avait suivi Jésus de loin, jusqu'au portique avec un autre disciple (saint Jean), qui était connu du Pontife et qui entra dans le palais du grand-prêtre ; mais Pierre restait debout près de la porte, lorsque ce disciple, connu du grand-prêtre, sortit parla à la portière et fit entrer Pierre.” — C'est alors qu'eut lieu son triple reniement, tandis qu'il était à se chauffer dans le portique avec les soldats et les valets, en attendant la fin ! — Le coq avait chanté, lorsque Jésus sortit de la salle de l'interrogatoire, conduit par des geôliers pour être enfermé dans une prison jusqu'au matin.

“ Alors Jésus, ayant tourné ses regards, jeta les yeux sur Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : *Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois.* Il sortit donc dehors en pleurant amèrement.”

Lorsque le jour se fit, Jésus fut tiré de sa prison et conduit de nouveau devant le sanhédrin, qui confirma sa sentence de mort. “ Alors Judas, voyant que Jésus était condamné, fut frappé de repentir, apporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres, en disant : J'ai péché, en livrant le sang du juste. — Mais eux répondirent : Que nous importe ? tu verras. — Judas ayant jeté son argent dans le Temple, se retira, et s'en allant il se pendit avec une corde.” — Triste fin d'un homme qui désespéra, après son crime, de la bonté divine !

“ On était donc au matin : toute la foule des Juifs se leva et on emmena Jésus chargé de liens dans le prétoire pour le livrer au gouverneur *Ponce Pilate.* — Le prétoire était le lieu où le gouverneur romain rendait la justice ! Pour s'y rendre du palais de Caïphe, il y avait environ 1300 pas.

“ Pilate sortit donc et leur demanda : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? — Ils répondirent en disant : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas amené. — Pilate leur dit : Prenez-le donc vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi. — Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort. ” — Pilate fit alors monter à Jésus l'escalier en marbre blanc de 23 marches, que l'on conserve à Rome sous le nom de *Scala santa*, et l'introduisit à l'intérieur du palais.

“ Les Juifs commencèrent à l'accuser fortement, en disant : Nous l'avons surpris troublant notre nation, et empêchant de donner le tribut à César, et se disant le Christ roi. — Pilate entra donc dans le prétoire, fit comparaître Jésus et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? — Jésus répondit : *Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient pour que j'en fusse point livré aux Juifs...* ” — C'est pourquoi Pilate lui dit : Tu es donc roi ? — Jésus répondit : *Vous le dites, je suis roi...* ” — Ni Pilate, ni les Juifs ne comprenaient que le royaume de Jésus était spirituel !

“ Pilate sortit de nouveau vers les Juifs et leur dit : Je ne trouve aucun sujet de condamnation en cet homme. — Cependant les Juifs insistaient avec de grands cris, disant : Il soulève le peuple par sa doctrine, depuis la *Galilée* jusqu'ici. — Pilate, entendant le mot *Galilée*, demanda si cet homme était Galiléen. Dès qu'il sut que Jésus était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui en ces jours se trouvait à Jérusalem. ” — Cet Hérode, surnommé Antipas, tétrarque de Galilée, était fils de celui qui avait fait massacrer les Innocents ; lui-même avait ordonné la mort de saint Jean-Baptiste.

“ Hérode, en voyant Jésus, fut dans une grande joie ; car, depuis longtemps il était curieux de le voir à cause de tout ce qu'il avait entendu dire de lui ; et il espérait lui voir faire quelque miracle. — Il interrogea donc Jésus, en lui adressant beaucoup de questions ; mais Jésus ne lui répondit rien. — Les princes des prêtres cependant étaient là pour l'accuser constamment. — Alors Hérode et sa cour le traitèrent avec mépris : il le fit revêtir d'une tunique blanche et le renvoya à Pilate. ”

“ Pilate, ayant alors convoqué les princes des prêtres, les anciens et le peuple, leur dit : Vous m'avez amené cet homme, l'accusant de soulever le peuple ; et voilà que, l'ayant interrogé devant vous, je ne trouve en lui rien de ce dont vous l'accusez. Hérode non plus ; car je vous ai envoyés à lui, et rien n'a été découvert en lui qui mérite la mort. Je le relâcherai donc, *après l'avoir fait sus-tiger.* ” Vint alors le parallèle indigne entre Jésus et Barabbas, pendant lequel la femme de Pilate envoya dire à son mari de ne rien faire contre ce juste, parcequ'elle avait été étrangement tourmentée en songe à cause de lui.

flagellé... *Flagellé* signifie *frappé à coups de fouet*.

Flagellation

Pilate espérant calmer les Juifs par cette exécution fit donc *fustiger Jésus*. — On ne *fustigeait* ou on ne *flagellait* que les esclaves, en punition de délits qui ne méritaient pas la peine de mort. — On se servait de fouets composés de plusieurs lanières de cuir armées quelquefois à l'extrémité de petites boules de plomb ; il n'était pas rare que les patients expirassent sous les coups.

“ Pilate fit donc *flageller Jésus*.” Les soldats le menèrent sur une place attenante au palais, le dépouillèrent de ses vêtements, lui lièrent les mains à un anneau fixé à une colonne (apportée à Rome en 1227), et commencèrent à frapper avec rage sur les épaules et le corps de Jésus.

Alors s'accomplit ce que les Prophètes avaient annoncé. “ Mon ennemi s'est jeté sur moi avec la force d'un géant... Ils ont frappé sur mon dos, comme le forgeron sur une enclume : ils l'ont labouré, sillonné par des plaies larges et profondes. J'ai été brisé, moulu, broyé sous les coups pour les péchés des hommes... Depuis la plante des pieds jusqu'au *sommet de la tête*, tout son corps n'est qu'une plaie.”

couronné d'épines... Parce que Jésus s'était dit *Roi* les bourreaux imaginèrent d'ajouter la dérision à la cruauté.

Couronnement
d'épines

“ Les soldats, l'ayant donc emmené dans la cour du prétoire, rassemblèrent auprès de lui la cohorte entière, et l'ayant dépouillé, lui jetèrent sur les épaules un *manteau d'écarlate* ; tressant une *couronne* d'épines, ils la placèrent sur sa tête et lui mirent un *roseau* dans sa main droite. Puis, fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient en disant : Salut, roi des Juifs ; ensuite ils le souffletaient, et après avoir craché sur lui, ils prenaient le roseau et frappaient sur sa tête.”

Après cette infâme parodie, “ Pilate sortit de nouveau du prétoire et dit aux Juifs : Je vous le ramène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. — Jésus parut donc portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre, et Pilate leur dit : *Voilà l'homme ! Ecce homo !*

“ En le voyant, les pontifes et les valets crièrent à l'envi : Crucifiez-le, crucifiez-le. — Crucifiez-le vous-mêmes, leur dit Pilate ; quant à moi je ne trouve pas de crime en lui.

“ Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, car *il s'est fait Dieu*... Si vous le délivrez, vous n'êtes pas l'ami de César...” — Alors, Pilate eut peur !

“ Ayant entendu ces clameurs, Pilate fit amener Jésus sur la place, s'assit à l'endroit appelé en grec *Lithostrotos* (estrade de pierre). On était à peu près à la sixième heure (environ onze heures), et il dit aux Juifs : Voici votre Roi. Mais eux criaient :

Otez-le, ôtez-le ; crucifiez-le. — Pilate leur dit : Je crucifierai votre Roi ? Les pontifes répondirent : Nous n'avons pas d'autre roi que César.

“ Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien et que le tumulte allait croissant, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il dit : Je suis innocent du sang de ce juste ; à vous la responsabilité. Et tout le peuple de répondre, en disant : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.

“ Pilate donc, pour complaire au peuple, ordonna qu'il fût fait selon sa demande ; il mit en liberté celui qui avait été incarcéré pour homicide et sédition, et leur livra Jésus pour être mis en croix.

“ Les soldats prirent alors Jésus, lui ôtèrent le manteau d'écarlate, et lui ayant remis ses vêtements, le conduisirent hors de la ville pour l'y crucifier.

“ Et Jésus, chargé de sa croix, se mit en marche pour le lieu du Calvaire, appelé en hébreu Golgotha.” (Lieu du crâne.)

“ Avec Jésus, étaient conduits aussi deux autres malfaiteurs, qui devaient être exécutés en même temps.

“ En chemin, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, du nom de Simon, qui venait de sa maison de campagne. Les soldats se saisirent de lui, et l'obligèrent à porter la croix derrière Jésus.

“ Jésus était encore suivi d'une foule nombreuse de peuple et de femmes qui pleuraient et se lamentaient. — Jésus s'étant tourné vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants...

“ Lorsque Jésus fut arrivé sur le Calvaire, on lui offrit à boire du vin mêlé de myrrhe, qui avait l'amertume du fiel ; Jésus, en ayant goûté, ne voulut pas en boire. On était à la sixième heure.”

Crucifi-
ment
de
Jésus

cloué à la croix sur laquelle il est mort. La croix du Sauveur avait quatre bras ; quatre clous furent employés à la crucifixion.

“ Ils crucifièrent Jésus, et avec lui les deux autres larrons, l'un à droite et l'autre à gauche, et Jésus au milieu.

“ Cependant, Pilate composa un écriteau qu'il fit mettre au haut de la croix. Or, il y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH, LE ROI DES JUIFS. Beaucoup de Juifs lurent ce titre, qui était écrit en hébreu, en grec et en latin.

“ Alors les Pontifes dirent à Pilate : N'écrivez pas le roi des Juifs, mais qu'il s'est dit *Je suis le Roi des Juifs*. — Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

“ Alors les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements, dont ils firent quatre parts, une part pour chaque soldat) et sa tunique. — Or cette tunique était sans couture... ; ils se dirent donc entre eux : Ne la divisons pas, mais tirons au sort à

qui elle appartiendra. Ainsi s'accomplissait la prophétie : Ils se sont partagés mes vêtements, et ils ont mis ma robe au sort.

“ Les soldats étaient donc là assis, occupés à le garder. — Et la populace considérait ce spectacle. En passant, certains blasphémaient, branlant la tête et disant : Ah ! toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

“ Pareillement les princes des prêtres eux-mêmes l'insultaient, avec les scribes et les anciens, disant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ; s'il est roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui...

“ Les soldats aussi s'approchaient et se raillaient, lui présentant du vinaigre et disaient : Si tu es le Roi des Juifs, sauve-toi.”

A toutes ces insultes, Jésus ne répondait point ; il laissa pourtant tomber de sa bouche divine *sept* paroles. que voici :

La première fut une parole en faveur de ses ennemis : “ *Mon Père, pardonnez-leur, car il ne savent ce qu'ils font.*”

Paroles
de
Jésus

La seconde fut adressée au bon larron : “ *En vérité je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi en paradis.*”

La troisième à sa Mère et à saint Jean : “ Jésus, ayant donc vu sa mère debout auprès de la croix avec le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : *Femme, voilà votre fils.* Puis au disciple : *Voilà votre Mère.* Et depuis cette heure, le disciple la prit chez lui.

“ Depuis la sixième heure environ, des ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure, et le soleil fut obscurci.

“ Vers la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : *Eli, Eli, lamma sabachthani,* c'est-à-dire : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné.* (4^e parole).

“ Après cela Jésus, sachant que toutes les prophéties étaient consommées, en accomplit une dernière et dit : *J'ai soif.* (5^e parole). Aussitôt un des assistants courut prendre une éponge qu'il emplit de vinaigre, et la mettant au bout d'un roseau, lui présenta à boire.

“ Après donc que Jésus eut pris le vinaigre, il dit : *Tout est consommé.* (6^e parole).

“ Puis, poussant un grand cri, il dit : *Père, je remets mon âme entre vos mains.* Et en disant ces mots, ayant incliné la tête, il expira.” (7^e parole).

Voilà, chers enfants, le récit des douleurs et des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Louis de Gonzague n'entendait jamais lire cette Passion sans verser d'abondantes larmes : son cœur se remplissait d'amour pour Jésus qui a souffert pour nous une mort si horrible !

Reflexion

Aimons aussi nous-mêmes à méditer la Passion de Jésus !

Pratiqué

90. Q.—Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

Vendredi
Saint

Jésus-Christ est mort le **Vendredi Saint**... Ce jour était pour les Juifs *la veille* du grand Sabbat.

Le *Vendredi*, ou *jour de Vénus*, était consacré par les païens à la déesse des plaisirs sensuels : ce sont surtout ces plaisirs ignobles de la chair que Jésus-Christ a voulu expier en son corps innocent par d'atroces souffrances.

Au moment où Jésus expira, « la voile du Temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et des rochers se fendirent.

« Le centurion, placé en face de la croix, entendant le cri que poussa Jésus avant d'expirer, rendit gloire à Dieu : Certainement, dit-il, cet homme était juste ; il était vraiment le Fils de Dieu.

« Et ceux qui étaient avec lui, pour garder Jésus, voyant le tremblement de terre et les prodiges qui s'étaient accomplis, furent saisis d'une grande frayeur : Vraiment, disaient-ils, c'était le Fils de Dieu.

« Et toute la foule des spectateurs, qui voyaient ce qui venait de se passer, s'en retournaient en frappant leur poitrins.»

Heure
de
l'après-midi

vers trois heures de l'après-midi. L'Évangile dit vers la *neuvième* heure du jour.

« Les Juifs divisaient le jour en quatre parties, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; chaque partie comprenait trois heures ; la *première* heure correspondait à 6 heures ; la troisième à 9 heures ; la sixième à midi ; la neuvième à 3 heures de l'après-midi.

Jésus-Christ consumma donc son sacrifice, à l'heure même où dans le Temple de Jérusalem devait être offert le sacrifice perpétuel et quotidien d'un agneau, figuratif du véritable Agneau de Dieu. Exodé xxxix. 38-42.

Dès ce moment, la loi de Moïse était abrogée.

Questions

A..... Le mot *Vendredi* ? Ce qui se passa après la mort de Jésus ?

B..... Ancienne division du jour ? Sacrifice perpétuel ?

Réflexion

Aujourd'hui encore, chers enfants, on peut voir la fente qui se projette dans le rocher du Calvaire, à la mort de Notre-Seigneur : cette fente, assez large pour qu'on puisse y plonger la main, coupe en deux parties presque égales le rocher qu'elle traverse complètement. — C'est un témoin incorruptible de la mort du Fils de Dieu.

Pratique

Consacrer le vendredi à méditer la Passion de Jésus-Christ.

(A suivre)

DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

Année Miséricordieuse de Marie, ou douze mois de Marie en exemples par le R. P. Huguet S. M. 1 vol. in-12.....\$0.65

Aux pieds de Marie, les litanies de la Sainte Vierge méditées aux pieds de la divine mère, par Omor Coppin. In-32..... \$0.25

Choix de discours et allocutions des plus célèbres orateurs contemporains, sur la Très Sainte Vierge, par l'abbé J. Guillermin. 2 vol. in-8..... \$1.75

Conférences originales, courtes et pratiques pour le mois de Mai, par le R. P. Wenniger S. J.—Traduites par l'abbé P. Bélet, 2 vols in-8.....\$1.75

Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de la très sainte Vierge Marie Mère de Dieu par le R. P. d'Argentan, capucin. 2 vol. in-8 \$1.75
Même ouvrage 3 vol. in-12.....\$2.25

Couronne à Marie-Immaculée, pour tous les samedis de l'année, par l'auteur de *Allons au Ciel*. in-16..... \$0.40

Du culte de la Très Sainte Vierge, par Mgr L. A. A. Pary évêque d'Alger. In-32..... \$0.15

Gloires de Marie, par St Alphonse de Liguori, traduction abrégé par R. P. Dujardin, retouchée par le Père H. Saintrain. 1 vol. in-12 rel. bas grise tr. marbrée... \$0.75

Gloires de Marie, par St Alphonse de Liguori, traduction revue et corrigée par le R. P. H. Saintrain. 2 vol. in-12..... \$1.50

La dévotion à la sainte Vierge, d'après St-Alphonse de Liguori et Bossuet. Considérations sous forme de mois de Marie avec prières tirées de Saint Alphonse, par le traducteur des œuvres du Ven. Sarnelli. 1 vol. in-18..... \$0.58

La femme à l'école de Marie, dans toutes les conditions. Complément du quart d'heure pour Marie, par M. l'abbé Larfeuille 1 vol. in-12.....\$0.75

La jeune fille à l'école de Marie, complément du quart d'heure pour Marie, par M. l'abbé Larfeuille. 1 vol. in-12..... \$0.75

La Sainte Vierge, d'après l'Evangile, lectures et histoires pour chaque jour du mois de Marie, par le Père Marin de Boylesve S. J. 1 vol. in-32..... \$0.15

La Vierge Marie, son culte, la dévotion envers elle, par l'abbé J. Berthier M. S. 1 vol. in-12.....\$0.15

Le même ouvrage rel. toile avec plaques dorées sur plat..... \$0.30

La Vierge Marie, d'après la théologie par le R. P. Pettitalot de la société de Marie. 2 vol. in-12..... \$1.25

La Vierge Marie, d'après le Card. Pie, par le R. P. Mercier S. J. 1 vol. in-12. \$1.00

La Vierge Marie, par St François de Sales mis en ordre par l'abbé H. Chaumont. 1 vol. in-16 carré..... \$0.75

Le bouquet de myrrhe offert à la Vierge Marie, par Louise de Lortal. 1 fort v. in-32 \$0.75

Le culte de Marie, origines, explication, beautés. Fort vol. in-18 \$0.75

Le culte de la Sainte Vierge dans toute la catholicité etc. Etudes religieuses historiques et artistiques, par A. Egron. 1 vol. in-8..... \$1.60

Le Mois de Marie ou le Mois de Mai consacré à la mère de Dieu, par E. Lalonia missionnaire. Élégant petit volume in-48. 0.10

Le règne de Jésus par Marie, par un missionnaire de la C. de M. 1 vol in-32 \$0.50

Le salut assuré par la dévotion à Marie, ou *Devotus Maria nunquam peribit*. Témoignages et exemples. 1 vol. in-12 . \$0.40

Les fleurs de la Vierge.—Mois de Marie de l'enfance et de la jeunesse avec une histoire pour chaque jour, par le R. P. Fonteneau. 1 vol. in-32 \$0.40

Les bontés de la Reine du Ciel ou le *Salve Regina* médité, par le R. P. Antoine Denis, ouvrage adapté au Mois de Marie. 1 vol. in-18 \$0.50

Les enseignements de la Reine du Ciel ou le Mois de Marie, par M. l'abbé Hillaire. 1 vol. in-12.....\$0.50

Le serviteur de Marie ou Manuel pratique des dévotions les plus usitées en l'honneur de la Très Sainte Vierge, par F. Vassel de Fanteau. Fort vol. in-16.... \$0.75

Les fêtes de la sainte Vierge, par l'abbé Saillord. 1 vol. in 32..... \$0.50

Les grandeurs de la Mère de Dieu, par la Mère de Blémur. 2 vol. in-12... \$1.50

Le très saint Cœur de Marie, d'après St Alphonse de Liguori, par le R. F. St Omer. 1 vol in-32 relié tr rouge..... \$0.50

Le Virginal Mois de Marie, par le R. P. Ch. Laurent. 1 vol in-16..... \$0.50

- L'intérieur de Marie**, modèle de la vie intérieure, par le Père J. N. Grou, S. J. 1 vol. in-32..... \$0.35
- Marie cause de notre joie**, trente et une lectures nouvelles pour le mois de Marie avec de nombreux et touchants exemples rares et inédits, par M. l'abbé Himonet. 5e édition, 1 vol. in-12..... \$0.63
- Marie chef-d'œuvre de Dieu**, par le R. P. Binet S. J., ouvrage corrigé par le Rev. Pierre Jennesaux de la même compagnie. 1 vol. in-12..... \$0.50
- Marie et l'âme chrétienne**, par le R. P. Badet, prêtre de l'Oratoire. In-12. \$0.75
- Marie Immaculée, Mère de Dieu**, par le R. P. H. Kinane, P. P., traduit de l'anglais par Lorida Geoffroy. 1 beau vol. in-18 avec encadrements..... \$1.00
- Marie miroir de justice**, ou Marie nous enseignant par ses exemples à remplir nos devoirs envers Dieu, trente et une lectures nouvelles pour le mois de Marie, enrichies de nombreux et saisissants exemples inédits, par M. l'abbé Himonet. 5e édit., 1 vol. in-12. \$0.63
- Marie patronne des études**, ou Marie illuminatrice des intelligences, par le R. P. J. E. Laborde S. J. 1 vol. in-32... \$0.20
- Marie secours perpétuel des hommes** par le R. P. Saintrain, rédemptoriste in-12..... \$0.63
- Mois de Marie**, par M. l'abbé Constant d'Oillonles. 1 fort vol in-16..... \$0.63
- Mois de Marie**. Contemplations sur trente mystères de la vie de la Très Sainte Vierge par le R. P. Al. Lefebvre S. J. 1 vol in-16..... \$0.63
- Mois de Marie, d'après les grands Prédicateurs contemporains**, in-12 \$0.75
- Mois de Marie de l'âme religieuse** par l'abbé F. Demore. 1 vol. in-32..... \$0.33
- Mois de Marie des âmes pieuses**, par un prêtre du diocèse de Belley. In-32 \$0.35
- Mois de Marie des prédicateurs**, ou cours complet de sermons, conférences, instructions, pour tous les jours du mois de Marie, par M. l'abbé C. Martin. 2 vol. in-8.... \$3.60
- Mois de Marie**, extrait des œuvres du cardinal de, par M. l'abbé Bleau. In-12 \$0.60
- Mois de Marie doctrinal**, tiré de l'explication théologique des litanies de la T. S. Vierge, par M. J. B. Lagarde. In-18. \$0.40
- Mois de Marie du saint Rosaire**, d'après l'encyclopédie de Léon XIII sur le Rosaire, par l'abbé G. de Bessoules. 1 vol. in-32..... \$0.15
- Mois de Marie**, Marie modèle de la dévotion au Saint Sacrement, par M. Mxxx. 1 vol. in-32..... \$0.20
- Mois de Marie** ou méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mai, par l'abbé Borlioux, autour des mois du Sacré-Cœur, St-Joseph et des Ames du Purgatoire, in-82 \$0.35
- Mois de Marie**, ou vie pratique de la T. S. Vierge avec nouvelles prières pour la messe choix de pieuses prières et seize cantiques spéciaux, par M. l'abbé C. M. Le Guillou. Fort vol. in-32..... \$0.60
- Nouveau Mois de Marie**, dédié à Notre-Dame de l'Espérance, par M. l'abbé Provost. 1 vol. in-16 carré..... \$0.63
- Nouveau Mois de Marie**, La T. S. Vierge Marie et la Sainte Eglise, dans le mystères divins, par l'abbé Charles Gormé 1 vol. in-12..... \$0.63
- Nouveau mois de Marie**, ou le mois de Mai consacré à la gloire de la Mère de Dieu par un prêtre du diocèse de Belley. Nouvelle édition revue et augmentée de réflexions pieuses par Mgr de Langalerie. 1 vol. in-32..... \$0.25
- Nouveau Mois de Marie tout en histoires**, recueil de faits et de récits contemporains et historiques, par M. Ed Lalande. 1 vol. in-12..... \$0.60
- Panegyrique de la Sainte Vierge et des saints**, par les Pères de l'Eglise, publiés par l'abbé C. Roussin. 1 vol. in-12 \$0.60
- Pèlerinages aux sanctuaires de la Mère de Dieu**, suivis de méditations sur plusieurs des principales vérités de la religion. par M. Léon Papin Dupont mort à Tours en odeur de sainteté. 2 vol. in-16. \$1.50
- Petit mois de Marie**, Pensées pieuses pour le mois de Mai, par l'auteur des Paillettes d'or, opuscule in-64 5 cts l'exemp. ; 40 cts la doz., le cent..... \$3.00
- Pieux exercices en l'honneur de Marie**, pour le mois de Mai, par M. l'abbé Fouget. 1 vol. in-18..... \$0.38
- Prières à Marie** exclusivement empruntées aux saints, par le Rvdô Mère Colombo de la Croix. 1 vol. in-32..... \$0.25
- Recueil de sermons**, pour chaque jour du mois de Marie, 1 vol. in-8..... \$1.25
- Richesses du Très Saint Rosaire**, lectures pieuses enrichies d'exemples et suivies de prières pour sanctifier le mois de Mai, par le R. P. L. Bronchain rédemptoriste. 1 vol. in-32..... \$0.25
- Somme des grandeurs de Marie**, ses mystères, ses excellences, son culte, par l'abbé J. C. Jourdain, ouvrage dédié à Sa Grandeur Mgr Jean-Baptiste Simon Jacquenet, évêque d'Amiens. 7 forts vols. in-8..... \$12.50
- Traité de la vraie dévotion à la Ste Vierge**, par le bienheureux Louis Marie Grignen de Montfort brochure in-32.... \$0.25
- Une fleur tous les soirs à Marie**, petit mois de Marie composé par une mère de famille. 1 vol. in-32..... \$0.50
- Union de Marie au fidèle et du fidèle à Marie**, par le R. P. M. Philipin de R. 1 vol. in-12..... \$0.50
- Veillées du mois de Marie**, guirlande d'histoires, par le chanoine J. M. A. 1 vol. in-12..... \$0.35

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : A L B Y

TÉMOINS AUX ACTES NOTARIÉS.

Au rédacteur du PROPAGATEUR,

Monsieur,

Depuis 25 ans j'ai fait beaucoup d'affaires. J'ai en mains une soixantaine d'actes qui me concernent. Ce sont des contrats de vente, des cessions, des dations en paiement des nantissements, des affectations hypothécaires, des transports, des obligations et autres actes importants. Dans un grand nombre de ces actes quelques-unes des parties ne savaient pas signer. Dans ces mêmes actes il y a quelquefois des témoins qui interviennent et qui signent. Dans d'autres actes le notaire a seul signé avec les parties sachant signer et quant aux autres parties il s'est contenté de mentionner leur déclaration qu'elles ne savaient pas signer. On me dit que pendant un temps il fallait des témoins pour la validité des actes notariés et que pendant un temps les lois ont permis de s'en passer. Ne connaissant pas ces lois et ne sachant pas, par conséquent, si au nombre de mes actes, il y en a qui sont nuls comme actes notariés, je vous prie de répondre à la question suivante qui m'est suggérée par un homme instruit.

Quels sont, depuis la promulgation du Code civil, les actes notariés qui, pour leur validité, doivent *nécessairement* avoir été signés devant des témoins? Votre réponse dans LE PROPAGATEUR sera utile à un grand nombre de personnes qui se trouvent dans une position identique à la mienne.

Un spéculateur.

RÉPONSE.—Depuis la mise en vigueur du Code civil, c'est-à-dire depuis le premier août 1866, la législation concernant les actes notariés dans lesquels une partie ne *sait* pas ou ne *peut* pas signer, a été modifiée deux fois.

I. En vertu de l'article 1208 du Code civil, lorsque l'une des parties à un acte notarié ne savait pas signer ou était incapable de signer pour quelque cause que ce soit, cet acte, pour être valide *comme acte notarié*, devait être reçu par deux notaires ou par un notaire en présence d'un témoin qui devait le signer avec le notaire. "Les témoins," dit cet article, "doivent être mâles, âgés d'au moins vingt et un ans, sains d'esprits, n'être parents d'aucune des parties jusqu'au degré de cousin-germain inclusivement, ni intéressés dans l'acte, ni morts civilement, ni réputés infâmes en loi. Les aubains peuvent servir de témoins aux actes notariés."

II. L'article 1208 a été en vigueur jusqu'à la promulgation du Code du Notariat qui est le statut de Québec 46 Victoria, chapitre 32, c'est-à-dire jusqu'au 30 mars 1883. Cet acte a abrogé l'article 1208 du Code civil. L'article 48 de cet acte, devenu plus tard

l'article 3652 des Statuts Refondus de la province de Québec, se lit comme suit :

“ **48.** Nonobstant les dispositions de l'article 1208 du Code civil, la présence et la signature d'un second notaire ou d'un témoin, quand une ou toutes les parties à l'acte ne savent pas signer, ne sont pas requises pour compléter et rendre authentique un acte notarié, sauf les testaments.”

Cet article du Code du Notariat est reproduit mot à mot dans l'article 3652 des Statuts Refondus de Québec sauf cette variante *soit incapables de signer* au lieu de *ne savent pas signer*.

L'article 5806 des mêmes Statuts Refondus simplifie l'article 3652. Le voici :

“ **5806.** L'article 1208 doit se lire comme suit :

“ **1208.** Sauf les testaments, un acte notarié reçu devant un seul notaire est authentique.”

III. Enfin le Statut de Québec de 1893, 56 Victoria, chapitre 39, a imposé de nouveau aux notaires l'obligation d'avoir un témoin pour leurs actes lorsque quelqu'une des parties est incapable de signer. Je reproduis le premier article de ce statut vu son importance.

“ I. L'article 1208 du Code civil, tel que contenu dans l'article 5806 des Statuts Refondus, est remplacé par le suivant :

“ **1208.** Un acte notarié reçu devant un notaire est authentique s'il est signé par toutes les parties.

“ Si les parties ou l'une d'elles sont incapables de signer, il est nécessaire, pour que l'acte soit authentique, que le consentement donné à l'acte, pour chaque partie qui ne sait ou ne peut signer, soit reçu en la présence d'un témoin qui signe.

“ Les témoins peuvent être de l'un ou de l'autre sexe et doivent être âgés d'au moins vingt et un ans, sains d'esprits, n'être pas intéressés dans l'acte, ni être morts civilement, ni réputés infâmes en loi. Les aubains et les femmes sous puissance de mari (excepté celles des notaires recevant l'acte), peuvent servir de témoins aux actes notariés.

“ Cet article est sujet aux dispositions contenues dans l'article qui suit et à celles qui ont rapport aux testaments. Il ne s'applique pas aux cas mentionnés en l'article 2380, où un seul notaire suffit.”

D'après ce qui précède vous pouvez constater quels sont ceux de vos actes notariés qui sont authentiques et quels sont ceux qui ne le sont pas. Je vais résumer ma réponse afin de la rendre plus claire s'il est possible.

Les actes notariés dans lesquels une des parties ne savait pas signer, ou était incapable de signer pour quelque cause que ce soit, sont authentiques s'ils ont été faits.

1^o Par un notaire en présence d'un autre notaire ou en présence d'un témoin durant la première période mentionnée plus haut, c'est-à-dire du 1^{er} août 1866 inclusivement au 29 mars 1883 aussi inclusivement.

2^o Par un seul notaire, sans témoin, s'ils ont été faits pendant la deuxième période, c'est-à-dire depuis le 30 mars 1883 inclusivement au 27 avril 1893 aussi inclusivement.

3^o Par un notaire en présence d'un témoin s'ils ont été faits depuis le 28 avril 1893 inclusivement.

Le Code du Notariat est devenu en vigueur le 30 mars 1883, jour de sa sanction. Quant au Statut 56 Victoria, chapitre 39, qui a établi le nouveau mode de procéder, il a été sanctionné le 27 février 1893 mais aucune date n'a été spécialement fixée dans l'acte pour son entrée en vigueur. Il est tombé sous l'opération de l'article 5 des Statuts Refondus de Québec et il n'est, en conséquence, devenu exécutoire que le soixantième jour après celui de sa sanction, c'est-à-dire le 28 avril 1893.

VOIRIE.

QUESTION.—Un inspecteur de voirie donne les travaux de route sous sa juridiction conformément à l'article 828 du Code municipal, pour six mois, quitte la municipalité sur la fin de cette période après avoir négligé d'avoir fait ou fait faire une répartition pour recouvrer la quote-part de chaque intéressé comme le prescrit l'article 827 du dit Code municipal. Est-ce que le second inspecteur nommé par le Conseil en remplacement de l'absent est obligé de faire ou faire faire cette répartition et faire la perception des deniers ?

M. S. L.

RÉPONSE.—J'ai consulté pour vous plusieurs jurisconsultes qui font autorité en matières municipales. Ils sont tous d'opinion que le nouvel inspecteur de voirie n'est pas obligé de faire la répartition et la perception des deniers. D'après eux le conseil municipal peut faire faire cette répartition ainsi que la perception des deniers par son secrétaire-trésorier ou par toute autre personne.

OUVRAGES

DE

M. L'ABBE VAN KANNENGIESER

Catholiques Allemands, 6ème mille, 1 vol. in-12.....	\$0.90
Juifs et Catholiques en Autriche - Hongrie. 1 vol. in-12	0.90
Ketteler et l'organisation sociale en Allemagne. 1 vol. in-12.....	0.90
Le réveil d'un peuple. Etudes politiques et religieuses sur l'Allemagne catholique. 1 vol. in-12.....	0.90
Les adversaires du pouvoir temporel et la Triple Alliance. 1 vol. in-12.....	0.90

LE MISSIONNAIRE AU XIX^E SIÈCLE

SERMONS ET INSTRUCTIONS POPULAIRES

Pour le temps présent, à l'usage des curés de campagne, pour retraites, missions, jubilés, stations d'avent et de carême, etc., etc., par le R. P. Villard missionnaire de Notre-Dame de la Salette.

2 vol. in-8..... \$2.00

EGLISE

SOMMAIRE.—I. Pourquoi nous devons aimer l'Eglise. 1° A cause de son excellence : dans son dogme, dans sa morale, dans sa hiérarchie, dans ses cérémonies, dans ses membres. 2° A cause de ses bienfaits prodigués à l'individu, à la famille, à la société.—II. Comment aimer l'Eglise. En pratiquant la soumission et le dévouement.

*Tu es Petrus et super hanc petram
ædificabo Ecclesiam meam.*

Tu es Pierre, et sur cette pierre
j'édifierai mon Eglise.

(S. Matth., xvi, 18.)

De nos jours, on parle beaucoup de l'Eglise ; partout il en est question : dans les conversations, dans les journaux ; ici pour l'attaquer, là pour la défendre : l'Eglise est la grande préoccupation du moment.

Quelle est la cause de cette attaque si vive et de cette défense si ardente ? C'est que l'Eglise est la grande œuvre de Dieu dans le temps et le moyen dont il se sert pour sauver les âmes. C'est pour cela que le démon la hait, lui qui est l'ennemi de Dieu et qui veut la perte des âmes ; c'est pour cela qu'il inspire cette haine à tous ceux qui sont ses esclaves ; c'est pour cela encore que tous ceux qui sont du parti de Dieu doivent s'intéresser à l'Eglise comme des enfants à leur mère.

Mais comment serons-nous excités à lui porter secours, si nous ignorons ce qu'elle est et quels droits elle a sur nous ? Nous nous proposons donc de vous parler de l'Eglise pour vous la faire connaître et aimer de plus en plus.

Vous savez ce qu'elle est : la société fondée par Jésus-Christ et composée des pasteurs et des fidèles, du Souverain Pontife et des évêques d'un côté, et de l'autre des prêtres et des fidèles qui, répandus dans le monde entier, sont en communion avec le Pape et leurs légitimes pasteurs. En d'autres termes, l'Eglise est la société fondée par Jésus-Christ pour nous sauver.

Le Verbe fait chair ne devait avoir qu'une existence temporelle ici-bas. Cependant, il fallait que les fruits de la Rédemption qu'il était venu accomplir fussent appliqués à tous les hommes dans tous les temps et dans tous les lieux. Qu'a fait Jésus-Christ ? Il a fondé l'Eglise, qui continue son œuvre de salut dans le monde en instruisant et en sanctifiant les âmes.

Nous avons plusieurs devoirs à rendre à l'Eglise. Cependant ils peuvent tous se résumer dans l'amour. Nous allons donc voir pourquoi et comment nous devons aimer l'Eglise.

I,

Pourquoi nous devons aimer l'Eglise.

A cause de son excellence et de ses bienfaits.

1° *A cause de son excellence.* L'Eglise est la grande œuvre de Dieu dans le temps. Tout le reste n'existe que pour elle. Dieu n'aime et ne conserve cet univers qu'en vue des âmes, qu'en vue de l'Eglise qui en est la société : "*Omnia propter electos.* Tout est pour les élus."

Jésus-Christ, qui a maudit le monde, qui n'a point voulu prier pour le monde, qui a dédaigné en se faisant homme tous les biens du monde, a aimé l'Eglise jusqu'à l'épouser, jusqu'à se sacrifier pour elle, jusqu'à lui donner tout ce qu'il avait, tout ce qu'il possédait : son sang, ses mérites, sa grâce, sa personne tout entière.

L'excellence de l'Eglise, elle éclate partout, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, dans son dogme, dans sa morale, dans sa hiérarchie, dans ses cérémonies, dans ses membres.

Dans son *dogme* d'abord. Il est la vie des âmes. Où nos esprits trouvent-ils la vérité, nos cœurs l'espérance et l'amour ? Dans les dogmes de l'Eglise catholique. Quand toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité et qui se rapportent à notre origine, à notre destinée, au bonheur, ont-elles été résolues ? Quand le dogme catholique a brillé sur le monde. Jusque là c'était la nuit avec ses rêves, ses tâtonnements, ses malaises ; alors ce fut l'éclat du jour, la sécurité et la joie.

Le dogme catholique nous fait connaître toute vérité d'une manière sûre, sans aucune ombre d'erreur ; nous en avons pour garantie la véracité même de Dieu. Voyez ce petit enfant qui m'écoute en ce moment, il a sur la religion des connaissances plus étendues et plus sûres que n'en avaient les philosophes les plus savants de l'antiquité. Oui, l'Eglise est belle dans son dogme.

Elle ne l'est pas moins dans sa *morale*. Cette morale force l'admiration des impies eux-mêmes. S'ils la repoussent, c'est uniquement parce qu'elle gêne leurs passions. Elle ferait de la terre un paradis, si nous y conformions tous notre conduite. Contemplez cet enfant pieux, soumis à ses parents, cette jeune fille candide et pure, ce jeune homme dont le vice n'a point encore terni la vertu, ce père et cette mère de famille craignant Dieu, encore plus préoccupés de l'âme de leurs enfants que de leur corps, de leur avenir éternel que de leur avenir temporel, cette société où l'on respecte la vie, le bien, la réputation d'autrui, où l'on s'aime : c'est la morale de l'Eglise qui maintient à ces hauteurs qui nous étonnent, dans cet éclat qui nous charme et nous ravit.

L'Eglise est belle dans sa morale. Elle est belle en tout. Voyez sa *hiérarchie* ; quelle magnifique ordonnance ! Pierre meurt, il a un successeur, et ce successeur un autre jusqu'à Léon XIII.

Jacques, Jean meurent, les disciples meurent, les évêques les remplacent, et ainsi les anneaux de la chaîne se soudent les uns aux autres ; les pasteurs actuels de l'église remontent par une succession non interrompue jusqu'aux apôtres et à Jésus Christ.

L'Eglise est encore belle dans ses fêtes et dans ses cérémonies. Comme elles parlent au cœur ! Quelle poésie dans les chants de l'Eglise ! Saint Augustin, après sa conversion, versait des larmes en les entendant. Quelle joie pure l'âme goûte dans les solennités religieuses ! On rapporte de l'impie Diderot le trait suivant : Il rencontra un jour une procession de Fête-Dieu. Ce spectacle des enfants portant des palmes à la main, des jeunes filles vêtues de robes blanches, des chants pieux qui remplissaient les airs, des vieillards le front couronné de cheveux blancs et courbés vers la terre, du pontife revêtu des ornements sacrés, s'avancant majestueusement et portant dans les mains le Dieu caché sous les voiles eucharistiques, lui fit une telle impression qu'il tomba lui-même à genoux et versa des larmes d'attendrissement. Et un de ses amis écrivait quelques jours après à ce propos : " Encore une procession, et Diderot est catholique ! " — " Combien de fois, dit saint Augustin, n'ai-je pas senti mes yeux se mouiller de larmes en entendant le chant de vos divins cantiques ! Loin de nous, fêtes du monde, vous n'enfantez que la tristesse et le remords. O sainte Eglise, vous seule avez le secret de nous rendre heureux ! "

Enfin, dans ses membres. Où trouver une succession de souverains qui se recommandent à notre vénération comme les pontifes qui se sont succédé sur le siège de Rome ? Nommez un corps qui puisse lutter en science, en génie avec l'épiscopat catholique ! Et quel œil impartial ne contemple avec admiration ce clergé avec son célibat, son zèle et sa subordination à ses chefs ? Ah ! sans doute, il y a des taches sur ce vêtement royal ; mais qui les fait ressortir, sinon l'éclat et la richesse de son teint ?

Oui, l'Eglise est belle dans ses membres. Ils ne sont pas tous saints, mais tous peuvent le devenir ; mais il y en a un grand nombre dans cet auditoire. Toujours l'Eglise en place sur ses autels, et encore ceux-là sont les moins nombreux ; il y en a d'autres que Dieu seul connaît, discerne et recueille là-haut, et ceux qui sont ainsi cachés sont peut-être plus brillants que ceux qui paraissent à nos regards.

Du reste, l'Eglise donne à tous ses membres le moyen d'arriver à la sainteté ; ce n'est que dans son sein que les vertus s'épanouissent et répandent tous leurs parfums. Excellence de l'Eglise, premier motif pour lequel nous devons l'aimer. Un second, ce sont ses bienfaits.

2° *A cause de ses bienfaits.* Les bienfaits de l'Eglise sont ceux-là même de la religion, dont elle est l'organe. Impossible par conséquent de les énumérer tous.

Qui nous a régénérés dans l'eau sainte du baptême à notre entrée dans la vie ? L'Eglise. Quand, plus tard, notre raison s'est ouverte, qui nous a appris à discerner le bien du mal, à faire un parfait usage de notre intelligence en la pliant sous le joug de la

foi ? L'Eglise. A qui devons-nous le plus beau jour de notre vie, celui de notre première Communion ? A l'Eglise. C'est l'Eglise qui bénit et consacre l'union de l'homme et de la femme, qui nous relève dans nos défaillances, qui ferme nos cicatrices sur notre couche funèbre et embaume notre agonie. C'est l'Eglise encore qui, lorsque tout ce monde nous abandonne et nous oublie, prend soin de notre dépouille mortelle et nous accompagne de sa sollicitude et de ses prières jusque dans l'éternité.

Voilà pour l'individu. Que si nous voulions parcourir les bienfaits de l'Eglise envers la famille et la société : qui a rendu inviolable le lien conjugal ? qui a consacré l'autorité des parents et la soumission des enfants ? qui a aboli l'esclavage et ouvert des asiles à toutes les maladies ? A qui appartiennent ces anges terrestres qui font à Dieu le sacrifice de leur jeunesse et de leurs affections les plus vives et les plus pures pour se dévouer à l'expiation des péchés du monde, à l'instruction de la jeunesse, au soulagement de toutes les misères dans les hôpitaux, jusque sur le champ de bataille ? A l'Eglise. Qui envoie au bout du monde ces intrépides missionnaires retirer les nations sauvages de la barbarie en même temps que de l'infidélité ? encore l'Eglise.

Les bienfaits de l'Eglise ! Il faudrait connaître l'état épouvantable de la société avant la venue de Jésus-Christ pour les apprécier. C'était le règne de la force brutale au service de la luxure la plus effrénée. On voyait des hommes s'égorger pour le divertissement de tout un peuple ; les esclaves étaient traités avec une barbarie d'autant plus déplorable qu'ils formaient l'immense majorité de la population.

Dans la famille, les femmes qui pouvaient être renvoyées sur le seul caprice de leurs maris, étaient obligées de monter sur le bûcher où se consumaient les restes de leurs époux ; les enfants étaient exposés aux gémonies, livrés aux animaux, sur le bon plaisir de leurs pères. C'est l'Eglise qui a délivré l'humanité de toutes ces hontes.

Par sa sollicitude et son dévouement, l'Eglise est une mère. Nous aimons nos mères selon la nature et nous avons raison ; mais l'Eglise est notre mère selon la grâce, et nous lui devons d'autant plus d'amour que la vie qu'elle nous transmet est sans comparaison plus excellente que celle que nous tenons de nos mères de la terre.

On exalte beaucoup de nos jours l'amour de la patrie. On fait bien ; c'est une vertu que la religion elle-même consacre. Mais l'Eglise est la patrie de nos cœurs. O sainte Eglise, oui, vous êtes aimable, plus que le foyer tout embaumé du souvenir et de l'amour des auteurs de nos jours, plus que la patrie qui fait tant battre nos cœurs.

II

Comment aimer l'Eglise.

Mais quels sont les fruits de cet amour ? Comment doit-il se manifester et s'exercer ? C'est ce qu'il nous reste à voir.

Nous devons aimer l'Eglise en pratiquant la soumission et le dévouement.

1° *La soumission.* Cette soumission doit être double : nous devons soumettre à l'Eglise notre intelligence et notre volonté.

✠ Notre *intelligence.* Comment cela ? Par la foi. L'Eglise a le droit de nous enseigner : " *Ite*, lui a dit son divin Fondateur, le roi des intelligences, *docete omnes gentes.* Allez enseigner toutes les nations." Et il ajoute : " *Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Voici que je suis, moi qui suis la vérité même, avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Jésus-Christ est avec l'Eglise pour la préserver de toute erreur.

A ce devoir de l'Eglise correspond un devoir de notre part, celui de la soumission de nos esprits à son enseignement.

L'Eglise est donc comme la colonne et le canal de la vérité qu'elle nous transmet dans sa pureté. Son enseignement est sûr, il ne varie pas, à l'encontre des systèmes humains qui se contredisent sans cesse.

L'enseignement de l'Eglise est toujours le même. Il était hier, il est aujourd'hui et il sera demain pour le repos et la vie de nos intelligences.

Enfin, cet enseignement est salutaire : il s'agit de vérités qui ont rapport à nos intérêts éternels et dont la croyance seule peut nous rendre heureux, même en cette vie : " *Verba vitæ æternæ habes.* Vous avez les paroles de la vie éternelle."

Soumission donc de notre intelligence à l'Eglise, non seulement pour les vérités définies et qu'il faut croire sous peine de péché mortel ; mais encore direction, si l'on peut ainsi dire, de notre esprit vers Rome, embrassant ses opinions, nous y attachant et les préférant à toutes les autres, parce que ce sont les siennes. Soumission de l'intelligence.

Soumission également de la *volonté.* N'oublions pas que l'Eglise, en nous imposant des commandements et l'amitié de Dieu, qu'elle nous les impose en son nom et que, par conséquent, " *Qui vos audit, me audit* ; qui l'écoute, écoute Dieu, et qui la méprise, méprise Dieu ; " par conséquent, c'est à Dieu que nous obéissons ou que nous désobéissons en accomplissant les commandements ou en les enfreignant.

Du reste, l'Eglise est une société parfaite et, comme telle, elle a le droit de faire des lois et de les imposer.

Bien plus, ces lois se rapportent à des préceptes divins dont ils ont pour but d'assurer l'observation ; ainsi en est-il de l'abstinence qui est un moyen d'accomplir le précepte divin de la pénitence, du jeûne, de la confession annuelle et de la communion pascale. Soumission donc à l'Eglise. N'oublions pas qu'elle tient à notre égard la place de Jésus-Christ et que c'est à lui que se rapporte notre soumission.

2° *Le dévouement.* Enfin le dernier fruit de l'amour de l'Eglise et le plus beau, c'est le dévouement.

Elle est notre mère. Un enfant doit se dévouer pour sa mère,

surtout lorsqu'elle souffre ; et quelles ne sont pas les tribulations de l'Eglise à l'heure présente ! Oui, de même que, dans la famille, l'amour et le dévouement des enfants grandissent avec les épreuves et les souffrances des auteurs de leurs jours, de même l'amour et le dévouement des fidèles pour la sainte Eglise doivent grandir avec les épreuves de cette mère bien-aimée de nos âmes. Et, de fait, voilà la grâce du moment. Dieu pousse les fidèles au dévouement pour l'Eglise et c'est par là qu'il semble plus que jamais vouloir les sanctifier. Aussi est-ce une règle qui ne souffre aucune exception, que plus une âme est avancée dans la sainteté, plus elle aime l'Eglise et s'y dévoue.

Mais comment doit se manifester ce dévouement ? D'abord, par un profond respect pour les personnes consacrées à Dieu. Ne parlez jamais mal des prêtres. Il est déplorable de voir avec quelle facilité on discute de nos jours les questions les plus graves, sans s'inquiéter des conséquences d'une telle licence.

Sans doute, les prêtres sont des hommes comme les autres, enclins aux mêmes penchants ; mais ils sont revêtus d'un caractère sacré et les représentants de Dieu ; en vous attaquant à eux, c'est l'honneur de la religion et la cause de Dieu que vous exposez.

Et puis, intéressez-vous aux luttes de l'Eglise, à ses œuvres. Le père de sainte Chantal, président à la Cour de Dijon, lisait tous les soirs à ses enfants l'histoire contemporaine de l'Eglise, et ce fut ainsi, sur les genoux de son père, qu'elle sentit naître pour l'Eglise cet amour ardent qu'elle conserva toujours depuis. Un fait montre combien elle se passionnait pour l'Eglise dès son enfance. Un hérétique venait souvent discuter avec son père sur la religion. Un jour la petite Jeanne était présente à la conversation. L'hérétique voulut s'en débarrasser comme on fait d'un enfant en lui donnant quelques bonbons. Que fit la jeune sainte ? Au lieu de les manger, elle les prit et les jeta dans le feu en disant : " Airsi, monsieur, iront brûler en enfer tous ceux qui n'aiment pas la sainte Eglise et le Pape."

Priez pour le Souverain Pontife qui est le représentant de Jésus-Christ, le Chef visible de l'Eglise et qui la gouverne. Secourez-le dans sa détresse ; faite partie de l'œuvre admirable du Denier de Saint-Pierre, et ne craignez pas que Dieu se laisse vaincre en générosité. S'il regarde comme fait à lui-même et récompense au centuple tout ce qu'on fait au moindre des siens, quels regards de complaisance n'abaissera-t-il pas sur ce qu'on fait pour son Vicaire ? Et avec quels trésors de grâces en cette vie et quel poids de gloire en l'autre ne les récompensera-t-il pas ?

Voilà l'Eglise, mes Frères, qu'on peut bien appeler le grand don de Dieu à la terre, un moyen de salut établi au milieu des peuples. Oh ! remercions Dieu de nous avoir fait naître dans son sein ; demeurons soumis à l'Eglise ; ayons foi à ses dogmes, observons ses saints commandements. Hors de son sein, point de salut ; mais avec elle et par elle, on goûte la paix, le repos ici-bas, et après la mort, le ciel.

A LA PORTE DU PARADIS

Jugements de Monseigneur Saint Pierre sur le cas de quelques appelés se présentant pour être élus, par André Le Pas.

Qui servira à mettre à l'aise certains hommes politiques gênés dans leurs entournures, en leur montrant qu'avoir dit noir n'empêche pas toujours de dire blanc.

—J'aime à penser, dit saint Pierre, qu'en votre qualité de membre du corps législatif, vous ne vous êtes inspirés dans la confection des lois que de l'intérêt public : que vous avez opiné et voté selon votre conscience.

—Sans doute, mon bienheureux juge l'intérêt public et ma conscience ont été mes guides ordinaires.

—Voilà une réponse, dit saint Pierre, que j'appellerais jésuitique, si je voulais m'exprimer comme certaines langues mal pendues ; ce dont Dieu me garde ; mais je vous demanderai si vos guides ordinaires ont été vos guides de tous les jours ?

—Que puis-je répondre ? mon bienheureux juge ; cela dépend de la manière dont on envisage les choses. L'intérêt public a tant de faces ! Mais entre ses exigences diverses, quelquefois même contradictoires, la conscience peut être à l'aise en vertu de la fameuse maxime : *la dubiis, libertas*, ce qui veut dire.....

—*Dans le doute, liberté*, je comprends cela, dit saint Pierre, en vertu du don des langues que j'ai reçu près de deux mille ans avant que vous ne sussiez votre premier mot de latin. Mais ce que je ne comprends pas, c'est votre casuistique, qui est trop subtile pour moi. Expliquez-vous plus clairement.

—Je vais l'essayer, mon bienheureux juge. Je dis que l'intérêt public a des exigences diverses. L'une d'elles est, sans contredit, qu'il soit donné à la nation de bonnes lois. Une autre est que la nation ait foi en ses législateurs, car si elle n'a pas foi en eux, comment pourra-t-elle respecter les lois qu'ils lui auront faites ?— Suivez vous bien mon raisonnement ?

—J'y tâche, répondit saint Pierre.

—Or, pour qu'elle ait cette foi en eux, il ne faut pas qu'elle les soupçonne d'être, comme le commun des hommes, sujets à changer d'opinion, disant noir aujourd'hui et blanc demain, et *vice versa*. Car si elle pensait cela d'eux, elle serait en droit de se dire que la loi qu'on lui a donnée eût été d'une couleur tout autre, si au lieu d'être discutée et votée tel jour, elle l'avait été la veille ou le jour suivant. M'entendez-vous bien ?

—Je m'y essaie, dit saint Pierre.

—Il résulte de là, reprit le député,—à mon humble avis du moins—qu'un des soins les plus importants du législateur est d'é.

viter toute apparence qui pourrait l'amoinrir dans l'estime publique, en le montrant variable, incertain, changeant, et faisant des lois au hasard selon la disposition du moment. M'expliquai-je bien ?

—Couci-couci, répondit saint Pierre ; toutefois, sous des considérations un peu embrouillées, je commence à distinguer, il me semble, ce que vous cherchez à me faire entendre : c'est-à-dire que, l'intérêt du pays étant d'avoir des lois respectées, parce qu'elles auront été faites par des hommes éclairés et consciencieux, vous vous êtes appliqué à être un de ces hommes-là. Et pour y arriver, vous aurez étudié avec un soin scrupuleux les grandes questions d'intérêt public que vous étiez appelé à résoudre, et toujours votre vote aura été l'expression de votre conviction. C'est bien ainsi n'est-ce pas, que vous avez compris le mandat de législateur ?

—Je ne puis dire, mon bienheureux juge, que je l'aie compris tout à fait de cette manière. Et vraiment c'était impossible. Pensez-y donc : j'étais jeune et mal préparé quand j'ai été appelé à la remplir. Je n'avais fait en aucune branche de la science politique des études approfondies. Certaines idées préconçues, des opinions puisées çà et là, dans les journaux ou dans les clubs, des préférences naturelles plutôt que raisonnées, voilà tout mon bagage d'alors. Ainsi que cela devait être, mes votes se sont ressentis de mon inexpérience. J'ai donné un peu à la légère ma voix dans tel ou tel sens, selon que m'y poussaient ou des prédilections personnelles, ou des études superficielles, ou l'exemple de mes amis. Plus tard, lorsque la réflexion, l'expérience et une étude plus sérieuse m'eurent ouvert les yeux, il ne me fut pas difficile de reconnaître qu'en bien des cas, j'avais fait fausse route, combattu ce qu'il aurait fallu appuyer et appuyer ce qu'il aurait fallu combattre. Mais il était trop tard pour revenir sur mes pas. J'étais engagé, et pour mon honneur d'homme politique, condamné à garder la fausse position que j'avais prise, au risque de perdre l'estime de mes mandants et toute autorité à la Chambre.

—Je commence maintenant à comprendre, dit saint Pierre, où vous vouliez en venir avec vos explications entortillées, et ce que c'était que cette faculté que vous attribuez au législateur de voter dans tel ou tel sens, pourvu qu'il satisfait par là à l'une ou l'autre des exigences prétendues diverses et contradictoires de l'intérêt public. Sous prétexte que l'intérêt public veut que le législateur ne puisse être soupçonné d'agir à l'étourdie, vous cherchez à justifier à mes yeux la part prise par vous à la confection de lois que, dans votre for intérieur, vous n'approuviez point.

Et c'est cela que vous appelez agir dans l'intérêt de votre honneur politique ! Mais j'aurais cru, moi, que l'honneur d'un homme politique, lequel doit être, je suppose, homme d'intelligence et de conscience, exigeait une manière de faire absolument différente. Quoi ! mettre son honneur à faire croire qu'il n'a jamais varié ! qu'étant entré dans la carrière avec des idées arrêtées, il n'a eu aucun égard aux opinions et aux faits qu'il a vu se produire autour

de lui ! que ni l'étude des choses, ni la connaissance des hommes, ni l'expérience des affaires, ni la maturité d'esprit n'ont pu modifier en rien son jugement préconçu, infaillible ! Qu'il est resté stationnaire quand tout marchait ! enfin, que le progrès, qui est la loi de toute vie, n'a pas existé pour lui ! Singulière manière d'entendre l'honneur ! J'ose affirmer que, pour ma part, tout simple pêcheur de poissons que j'étais dans le temps, je me serais cru déshonoré, si l'on avait pu dire que Simon fils de Jean, comme on m'appelait alors, n'avait pas, en gagnant de l'âge, gagné aussi plus de sagesse. Mais un pareil honneur, moi, je l'appelle une honte, et il n'est pas un homme sensé qui ne le dise avec moi. Comment ! continuer à marcher dans une route qu'on sait être fausse, par la raison qu'au début de sa carrière, alors qu'on ne connaissait pas le vrai chemin, on y a mis inconsidérément le pied ! S'obstiner à soutenir une erreur qu'on sait être telle, parce que, mal éclairé jadis, on l'avait prise pour une vérité ! Trahir sciemment les intérêts qu'on a accepté la mission de défendre, pour ne pas avouer qu'on s'est trompé en préconisant autrefois, le croyant bon, un système qu'on a reconnu ensuite être vicieux ! Mais c'est de la démente toute pure ! Pis que cela, c'est un crime ! Quand vous avez ainsi agi, vous avez volontairement trompé la confiance que vos mandants mettaient en vous. Quand, pour une vanité puéride—car vous ne le nierez point, c'était là votre vrai mobile—vous avez sacrifié l'intérêt public, au lieu d'inspirer le respect du législateur, comme vous en affichiez tantôt la prétention, vous avez contribué à tuer ce respect, vous avez discrédité la loi, vous avez corrompu celle-ci dans son essence. Et tout cela, pour un misérable amour-propre, pour que l'on dit de vous : Quel homme ferme dans ses idées ! Mais c'est là un crime, je le répète ; un crime qui crie vengeance au ciel, car Dieu n'a pas donné au peuple des législateurs pour jouer des rôles au profit de leur vanité, mais pour lui servir de guides, et agir comme vous l'avez fait, c'était sciemment l'égarer. Ce n'est pas là une faute ordinaire : vous le verrez à votre châtement.

Extrait de—“ A LA PORTE DU PARADIS.”

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFECTIONS, DOULEURS, BAINS, Etc.—CHARGES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

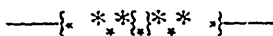
Douches et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS . De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ÉCUEYER

NOUVEAUTÉS



COURS ÉLÉMENTAIRE
DE

LITURGIE SACRÉE

d'après le rite romain

Par le R. P. A. Velghe, SS CC.
du grand Séminaire de Versailles.

3^e édition \$0.90

HISTOIRE DE LA PASSION

D'APRÈS LES QUATRE ÉVANGILES

Par M. l'abbé LESÈTRE
du clergé de Paris.

1 vol. in-12 \$0.30

La Dévotion au Sacré Cœur de Jésus

D'APRÈS LES DOCUMENTS
AUTHENTIQUES ET LA THÉOLOGIE

Par le R. P. TERRIEN
de la Compagnie de Jésus.

1 vol. in-12 \$0.90

LA NATURE HUMAINE

(PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS)

Par M. J. GARDAIR
Professeur libre de philosophie.

1 vol. in-12 \$0.90

LA PLUS ANCIENNE DANSE MACABRE

AU KLINGENTHAL, A BALE

Par le R. P. J. J. Berthier
des frères prêcheurs.

In-8 illustré..... \$0.90

Le Pater et l'Heure Présente

Par M. l'abbé J. POIRIN

Beau vol. in-12..... \$0.75

L'INSPIRATION
DES

DIVINES ÉCRITURES

D'APRÈS L'ENSEIGNEMENT
TRADITIONNEL ET L'ENCYCLIQUE

Providentissimus Deus,
essai théologique et critique

Par M. l'abbé C. CHAUVIN
Professeur d'Écriture Sainte au grand
Séminaire de Laval.

1 vol. in-12 \$0.90

PRAEDICA VERBUM

CONFÉRENCES, SERMONS, HOMÉLIES,
ALLOCUTIONS DE CIRCONSTANCE

Par M. l'abbé H. Vernhet
missionnaire apostolique.

1 vol in-12 \$0.88

SAINTE FRANÇOIS D'ASSISE

ET LA

DIVINE EUCHARISTIE

Par un Tertiaire.

1 vol. in-12..... \$0.30

TRAITÉ PRATIQUE
DES EMPÊCHEMENTS

ET DES

DISPENSES DE MARIAGE

Par A. P. J. BRILLAUD
docteur en théologie, etc.

2^e édition, revue et considérablement
augmentée.

1 vol. in-8 \$1.25

HISTOIRE
DE LA
PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA
ET DE LA
COLONISATION de la VALLEE de l'OTTAWA

Par le Rév. Père Alexis, de Barbezieux

Capucin.

Archevêché d'Ottawa, février, 1897.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous annoncer la prochaine publication, sous les auspices de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa, d'un ouvrage de la plus haute importance au point de vue religieux et national : l'Histoire de la Province Ecclésiastique d'Ottawa et de la Colonisation de la Vallée de l'Ottawa.

Il nous semble inutile de faire l'éloge de ce travail dû à plume du Rev. Père Alexis, du Couvent des Capucins d'Ottawa. Ce que nous pouvons vous dire c'est qu'aucune peine n'a été épargnée pour rendre cet ouvrage digne de son titre, et que l'on ne reculera devant aucune dépense pour que la forme matérielle réponde à la valeur du fond.

Ce livre comprendra deux beaux volumes, de cinq cents pages chacun, format petit in-quarto.

Une belle carte de la Province Ecclésiastique a été dessinée spécialement à cette fin ; quinze magnifiques photo-gravures, hors texte, l'enrichissent ; enfin, un nombre considérable de gravures moins importantes, représentant les principaux monuments religieux de la Province en complètent l'ornement.

Dans ces conditions, il est évident que notre entreprise ne revêt aucun caractère commercial. Le public instruit auquel nous nous adressons est encore, malheureusement, trop restreint parmi nous, pour que nous puissions espérer rentrer dans tous nos déboursés.

Nous savons néanmoins qu'il se trouve un certain nombre d'hommes zélés et patriotes, et vous en êtes, qui se feront une joie de contribuer au succès d'une œuvre dont l'importance, au point de vue national et religieux, est, nous le répétons, capitale.

Nous espérons donc que vous ne trouverez point trop élevé le prix de \$2.50 auquel nous avons mis l'ouvrage, et que vous nous enverrez, votre souscription dans le plus bref délai.

Nous nous adressons aux hommes de profession, aux bibliothèques, au clergé et aux institutions religieuses. Nous deman-

dons particulièrement aux collèges et aux couvents de vouloir bien souscrire pour plusieurs exemplaires de cet ouvrage qu'ils pourront facilement distribuer à leurs élèves sous forme de prix de haute valeur.

Veillez Mr., agréer l'assurance des sentiments respectueux des membres du comité.

L. N. CAMPEAU, Ptre. Chan.
G. BOUILLON, Ptre. Chan.
F. PH. BEAUCHAMP, Chan. Proc.
J. O. ROUTHIER, V. G.

Les bulletins de souscriptions devront être envoyés au Rév. Mr F. PH. BEAUCHAMP, chanoine à l'archevêché d'Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I.

Les origines. Introduction. Notions préliminaires.

CHAPITRE I. Champlain et l'Ottawa. Les Récollets. 1603-1629. — CHAPITRE II. La vallée de l'Ottawa. Les Jésuites, les Iroquois et les Hurons, 1632-1651. — CHAPITRE III. La vallée de l'Ottawa. Les Outaouais. Le Combat de Carillon. Les explorations des Grands Lacs, 1651-1684. — CHAPITRE IV. La vallée de l'Ottawa. La Baie d'Hudson. Dernières guerres avec les Iroquois. 1684-1700. — CHAPITRE V. La vallée de l'Ottawa au XVIIIe siècle. — CHAPITRE VI. Les compagnies de traite et les Voyageurs Canadiens. Légende de Cadieux.

LIVRE II.

La colonisation.

CHAPITRE I. Les loyalistes dans l'Ontario. — CHAPITRE II. Les colons de l'Ottawa. Colonisation Militaire. — CHAPITRE III. Le canal Rideau-Bytown. Itinéraire de Bouchette. — CHAPITRE IV. Les missions sur l'Ottawa au XIXe siècle. Mgr McDonell, premier évêque de Kingston. Perth, Richmond, L'Original. — CHAPITRE V. Les missions sur l'Ottawa. Bonsecours et Bytown. — CHAPITRE VI. Le commerce des bois. La Colonisation. Les Chêneurs — CHAPITRE VII. Les missions en Ontario. MM. de Bellefeuille et Dupuis, Moreau et Poiré, Braly et Bourassa. 1836-1844. — CHAPITRE IX. Les Oblats et les Sœurs Grises à Bytown. Le typhus, 1843-1848.

LIVRE III

Épiscopat de Mgr Guigues. 1848-1874.

CHAPITRE I. Création du diocèse de Bytown. Plans de Mgr Bourget. Mgr Guigues. — CHAPITRE II. Etat du diocèse en 1848. — CHAPITRE III. Administration générale. 1848-1861. — CHAPITRE IV. Missions des chantiers. Les défrichements. — CHAPITRE V. Bytown-Ottawa. Les Paroisses. Le Séminaire. Le Clergé. Les écoles. Les Sœurs Grises. L'Hôpital. L'Institut Canadien, 1848-1861. — CHAPITRE VI. Comté de Prescott. — CHAPITRE VII. Comté de Russell. — CHAPITRE VIII. Comtés de Carleton et de Lanark. — CHAPITRE IX. Comté de Rouffw et Districts occidentaux — CHAPITRE X. Comté de Pontiac. — CHAPITRE XI. Comté d'Ottawa. — CHAPITRE XII. Comté d'Ottawa, suite. — CHAPITRE XIII. Comté d'Argenteuil. — CHAPITRE XIV. Administration. La ville, les Paroisses, les Institutions, les œuvres, de 1861 à 1874. — CHAPITRE XV. Comté

de Prescott. — CHAPITRE XVI. Comté de Russell. — CHAPITRE XVII. Comtés de Carleton et Lanark. — CHAPITRE XVIII. Comté de Renfrew et Districts occidentaux. — CHAPITRE XIX. Comté de Pontiac. — CHAPITRE XX. Comté d'Ottawa. — CHAPITRE XXI. Comté d'Ottawa, suite. — CHAPITRE XXII. Mort de Monseigneur Guigues.

(Episcopat de Monseigneur Duhamel. Vicariat Apostolique de Pontiac. 1874-1896.)

LIVRE IV.

Episcopat de Monseigneur Duhamel. Vicariat Apostolique de Pontiac. 1874-1896.

CHAPITRE I. Mgr Duhamel. Administration. Les Paroisses. Le Séminaire. Le Clergé. Les Ecoles. Les Communautés. La ville de 1874 à 1881. — CHAPITRE II. Comté de Prescott. — CHAPITRE III. Comté de Russell. — CHAPITRE IV. Comtés de Carleton et de Lanark. — CHAPITRE V. Comté de Renfrew et Districts occidentaux. — CHAPITRE VI. Comté de Pontiac. — CHAPITRE VII. Comté d'Ottawa. — CHAPITRE VIII. Comté d'Argenteuil. — CHAPITRE IX. Administration. Les Paroisses. Le Séminaire. Le Clergé. L'Université et les Ecoles. Les Communautés. Les OEuvres. De 1881 à 1896. — CHAPITRE X. Comté de Prescott. — CHAPITRE XI. Comté de Russell. — CHAPITRE XII. Comtés de Carleton et de Lanark. — CHAPITRE XIII. Comté d'Ottawa. — CHAPITRE XIV. Comté d'Ottawa, suite. — CHAPITRE XV. Comtés d'Argenteuil, de Terrebonne et de Montcalm. Les cantons du Nord. — CHAPITRE XVI. Vicariat Apostolique de Pontiac, 11 Juillet 1882-1896. Mgr Lorrain, Administration. Clergé. Paroisse de Pembroke. — CHAPITRE XVII. Comté de Renfrew et Districts. — CHAPITRE XVIII. Comté de Nipissing. — CHAPITRE XIX. Comté de Pontiac. — CHAPITRE XX. Les missions Sauvages.

DE LA FOLIE EN MATIERE DE RELIGION

Par le R. P. AL. LEEBVEF

de la Compagnie de Jésus.

3ème édition. 1 vol. in-12..... \$0.88

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE ANHERST

MONTRÉAL.

L'HORLOGER DE NÜREMBERG

A M. LE COMTE MAURICE D'ANDIGNÉ

(SUITE)

IV

AU VOL

Lorenz ne dort guère. Il ne fit que rêver qu'il volait et poursuivait les aigles dans la région des nuages. Sa chambre, grande et voûtée, était éclairée au levant, et dès qu'une lueur blanche et bientôt rose apparut à l'horizon, entre l'échancrure de deux montagnes boisées, il se leva, prit ses habits de chasse, de bonnes guêtres, le pieu ferré qui l'aidait à gravir les rochers, son meilleur arc et ses flèches les plus acérées. Il descendit, sans bruit, à l'office, se munit de quelques provisions, et, sans réveiller personne, sortit par une poterne, dont il avait la clef. Son chien favori, enfermé dans le chenil, le sentit passer, et gémit, le nez sous la porte, mais Lorenz lui dit : Tais-toi, vieux Rapp. Je t'emmènerai quand je chasserai le poil et non la plume.

Bientôt il eut gagné la forêt de sapins, dont les flèches d'or du soleil levant commençaient à percer les sombres profondeurs, il la traversa, gagna les bruyères et les rochers stériles, s'embusqua dans le creux d'un rocher, où il savait que nichaient les aigles, et, silencieux et immobile, attendit leur passage. Bientôt un bruit d'ailes résonna dans l'air calme, et, rapide, un aigle passa, Lorenz tira, mais sa flèche s'alla perdre dans l'espace, et l'aigle dédaigneux continua son essor. J'attendrai

qu'il revienne, se dit Lorenz, et il attendit de longues heures. Il ne s'ennuyait pas. Quand ses yeux, fatigués d'explorer le ciel, s'abaissaient vers la terre, il apercevait au penchant d'une montagne, et campé fièrement sur son piédestal de rochers, le château de Drakenberg. A cette distance, cette forteresse semblait grande comme la main, et il fallait l'œil d'un chasseur pour en distinguer les rares croisées. Mais Lorenz les aurait aisément comptées, et n'en regardait qu'une : celle de la tour de l'ouest, celle où, sur un balcon de pierre perché à cent pieds des fossés venait s'accouder et rêver, chaque soir, à une heure convenue, Hilda de Nauembourg, la dame de ses pensées.

A cette même heure, excepté les jours où il jouait aux dés, regardait battre des coqs ou des ours, soupait en compagnie, ou se laissait entraîner par le plaisir de la chasse, à cette même heure, Lorenz regardait le soleil couchant et l'étoile du soir, et renouvelait dans son cœur le serment de n'aimer jamais que la belle Hilda.

Si cette charmante personne était aussi peu exacte au rendez-vous des astres que son jeune chevalier, je n'en sais rien, mais assurément elle n'avait pas tant de bonnes raisons que lui pour n'y songer point. Fille d'honneur de la vieille princesse de Drakeberg, la plus sévère et la plus sédentaire des femmes, Hilda, depuis plus d'un an,

n'avait pas franchi l'enceinte du château. Le prince de Drakenberg, fils de la princesse douairière, s'absentait souvent, et lorsqu'il était au château, n'y amenait aucun divertissement. C'était l'homme le plus triste de la Franconie, depuis qu'il avait perdu sa troisième femme, et l'héritier de son nom, seul enfant qui lui restât de ses trois mariages. Le duc de Bavière voulait retarder le prince de Drakenberg, mais de sottes légendes couraient sur son compte. On disait qu'il avait tué ses trois femmes, et dans toute la Franconie et au delà, pas une noble demoiselle n'eût consenti à l'épouser, malgré ses richesses et sa réputation de bravoure et de loyauté.

Quant à Hilda, orpheline et sans biens, elle avait été confiée, à sa sortie du couvent, à une vieille dame, dont le château était le rendez-vous de toute la noblesse des environs ; mais cette noble et prudente dame, s'étant aperçue qu'Hilda aimait trop à se divertir et avait fort causé, tout en dansant, avec le jeune chevalier d'Ittenbach, lequel n'avait pas un sol, et passait pour un cerveau brûlé, s'était hâtée de placer mademoiselle de Nanembourg chez la vénérable princesse de Drakenberg. Là, damoiselle Hilda apprit à broder de cent façons, à se tenir droite, à se taire, à faire des révérences et à prendre patience, en attendant que ses preuves de noblesse fussent faites, pour entrer comme chanoinesse au chapitre de Prague.

Que fait-elle, à présent ? se disait Lorenz. Ah ! si j'avais les ailes de l'aigle, comme je volerais vers ce balcon, comme

j'irais lui dire : Chère Hilda, n'entrez point au couvent. D'un moment à l'autre, je l'espère, la guerre éclatera. Je m'engagerai, je ferai des prodiges de valeur ; le duc de Bavière me donnera des domaines à choisir, dans les contrées que j'aurai conquises. Je me jetterai à ses pieds, pour lui dire : Monseigneur, je n'en veux qu'un, un tout petit comté ou marquisat, mais donnez-moi la blanche main d'Hilda de Nanembourg, et daignez signer à mon contrat de mariage.

Midi approchait, et Lorenz aperçut, au loin, dans les plaines aériennes, l'aigle qui revenait chargé de butin. Le lièvre qu'il portait dans ses serres alourdissait son vol. Lorenz visa, le trait partit en sifflant, et l'aigle, frappé au cœur, lâcha sa proie meurtrie, tournoya et vint tomber sanglant à deux cents pas du chasseur, sur une pente couverte de bruyère.

Triomphant, Lorenz descendit et admira la taille gigantesque de l'oiseau. Il coupa ses ailes, et abandonnant le reste aux corbeaux, il revint à Ittenbach, et fit ses préparatifs pour retourner le lendemain à Nuremberg.

V

MAITRE HYRCANUS

Afin d'attirer le moins possible l'attention des voisins de l'horloger, Lorenz laissa son cheval à l'auberge, et portant soigneusement enveloppées les ailes de l'aigle sous son manteau, se rendit sur la grande place. C'était le dernier jour de la foire, et maître Hyrcanus, entouré d'acheteurs, paraissait fort affairé. Néanmoins, il tressaillit

de plaisir en entendant la voix de Lorenz, et en voyant son visage joyeux et vermeil apparaître au-dessus des têtes pressées des chalands. Lorenz lui fit un signe d'intelligence.

A ce soir, monsieur, lui dit Hyrcanus, je ne puis rentrer avant la nuit, mais, de grâce, venez souper avec moi.

— C'est convenu, dit Lorenz, et mon bagage ?

— Donnez, donnez ! je vous en prie.

Et tendant la main, il reçut le paquet soigneusement entouré de toile grise et bien ficelé, que Lorenz lui présentait par-dessus les épaules de deux bons bourgeois.

Hyrcanus le serra précieusement dans son grand tiroir, et une commère s'écria :

— Qu'y a-t-il donc là dedans de si beau ?

— Une peau de daim que je ferai tanner pour nettoyer mes horloges et mes montres, dit Hyrcanus. Et il continua à débiter ses montres et ses chaînes d'or et d'argent.

Pendant ce temps, Lorenz s'amusait à parcourir la foire. Il reconnut l'intendant de la princesse de Drakenberg qui achetait des étoffes de couleur, et, s'approchant de lui, essaya de de lier conversation.

— Votre princesse va donc quitter le deuil ? lui demanda-t-il, en le saluant.

— Oui, monsieur, dit l'intendant, en ôtant son chapeau : Dieu veuille que ce soit pour longtemps !

— Amen, de tout mon cœur. Le prince est-il revenu de la cour ?

— On l'attend bientôt, monsieur. Allons, ajouta-t-il en s'a-

dressant au marchand, dépêchez-vous d'envoyer tout cela à mon auberge, *Au Soleil d'Or*. J'ai encore bien des emplettes à faire. Vous serez toucher le mémoire quand vous voudrez.

Il s'éloigna, et Lorenz le vit acheter des dentelles, des galons d'or, et une foule d'autres objets, dont il avait la liste à la main.

— Mademoiselle Hilda de Nanembourg vous a-t-elle donné des commissions ? demanda-t-il à l'intendant.

— Certainement, monsieur, certainement.

— Ah ! et voudriez-vous lui remettre un petit paquet que quelqu'un désire lui envoyer ?

— Ouais ! lit l'intendant, en clignant de l'œil ; volontiers, mais je préviens monsieur que, selon l'usage établi à Drakenberg, le paquet en question passera par les mains de la princesse.

— Merci, dit Lorenz, je vais le quérir, et il s'éloigna.

— Mais il ne revint pas, et se promena en flâneur jusqu'à l'heure du souper.

Maître Hyrcanus traita son hôte encore mieux que la première fois, et se montra si content des belles plumes d'aigle, que Lorenz ne put s'empêcher de lui dire :

— Mais enfin, maître Hyrcanus, que faites-vous de ces plumes ?

— Vous le verrez bientôt, monsieur. Je vous prie, retournez à la cnasse le plus tôt possible. La prochaine fois que vous viendrez, je n'aurai plus cette maudite boutique à garder sur la place. Je vous recevrai dès le matin et vous verrez mon atelier. Conte-moi donc comment vous avez tué cet aigle ?

Lorenz, comme tout chasseur, aimait à narrer ses exploits. À mesure qu'il parlait, Hyrcanus remplissait son verre, et l'attention qu'il prêtait aux récits excitait la verve du conteur.

— Savez-vous nager ? lui dit-il tout à coup.

— Oh ! oui, dit Lorenz, à la nage comme à la course je ne connais personne qui puisse me dépasser.

— Et vous aimez courir, escalader les plus hautes cimes, les arbres les plus grands, pour quoi ?

— Pourquoi ? — Eh ! pour le plaisir de voir au loin, d'éprouver ma force et mon adresse, de m'imaginer que je vais m'envoler au-dessus des montagnes, dans les nuages, dans le ciel ! — Presque chaque nuit je rêve que j'ai des ailes.

— Ah ! dit Hyrcanus, le rêve de vos nuits fut celui de toute ma vie. Écoutez, Lorenz. Dès mon enfance j'ai passé l'année entière courbé sur une table, façonnant l'or et l'argent et les pierreries, ou près d'une forge, — toujours enfermé. J'ai vécu ainsi, sauf deux années que j'employai à parcourir l'Allema-

gne pour me perfectionner dans mon art, et où de longues journées se passèrent en voyages à pied. Mais le dimanche, tout enfant, je montais au clocher, — et là, regardant les villes, les campagnes et l'immensité du ciel, je suivais d'un œil d'envie le vol des oiseaux, et de toutes les richesses qu'offrait à mes yeux la terre, de toutes les promesses que la religion nous fait au ciel, je n'enviais qu'une chose. — Hélas, j'ai désiré, j'ai cherché ce trésor, et l'âge est venu. Je n'ai plus même de jambes pour me traîner sur cette misérable terre, sur cette poussière où je retournerai bientôt. Mais tant que mon cœur battra, tant qu'une lueur d'intelligence animera mon cerveau, tant que ma main, cette main, encore la plus habile de l'Allemagne, pourra tenir un outil, indiquer un point, frémir au contact d'un objet, je poursuivrai mon but, j'essaierai, je chercherai.....

— Et quoi donc ? dit Lorenz, ému par l'expression passionnée qui animait les yeux du vieillard.

— Des ailes ! dit Hyrcanus, des ailes ! !

(à suivre)

A Messieurs les Curés et aux Communautés Religieuses.

—: (o) :—

“ **L'Union St Pierre** ” de Montréal offre à prêter une somme de cinq à six mille dollars. Conditions très avantageuses.

S'adresser à

J. A. MARTIN

Chez MM. Cadieux & Derome - - - - MONTREAL.